



CONCOURS VIGNERONS & TERROIRS D'AVENIR



PRÉSENTATION
2026/2027

Un concours à l'initiative d'AdVini en
partenariat avec le Crédit Agricole, l'Institut
Agro Montpellier et l'Institut Agro Fondation.

ADVINI
DES VIGNOBLES & DES HOMMES


CRÉDIT AGRICOLE

 L'INSTITUT
agro Montpellier

 L'INSTITUT
agro Fondation





CONCOURS VIGNERONS & TERROIRS D'AVENIR

Initié par AdVini en 2015, le Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir célèbre aujourd'hui sa 11^{ème} édition, symbole d'un engagement constant en faveur du renouvellement des générations de vignerons, de l'innovation et de la valorisation des terroirs français.

Né d'un constat simple – la difficulté pour les jeunes générations de s'installer dans un métier exigeant mais passionnant – le concours s'est construit grâce à un partenariat solide entre AdVini, l'Institut Agro Montpellier, l'Institut Agro Fondation, rejoints par le Crédit Agricole. Ensemble, ils offrent aux entrepreneurs de la vigne une opportunité unique de révéler leurs projets, d'être accompagnés dans leur stratégie et de développer une activité pérenne.

Depuis sa création, le concours a distingué et soutenu des initiatives viticoles respectueuses de l'environnement, ancrées dans leurs terroirs, portées par des femmes et des hommes passionnés. Il met en lumière des savoir-faire hérités de générations tout en encourageant l'innovation et de nouvelles voies pour l'avenir. Véritable levier de croissance, il offre aux lauréats une dotation financière et un accompagnement stratégique qui renforcent leur développement.

Au fil des éditions, les lauréats incarnent cette dynamique, apportant un souffle nouveau et des solutions prometteuses pour l'avenir de la filière. En tissant un lien entre tradition et innovation, le Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir contribue à préserver l'essence du vignoble français tout en le projetant vers de nouveaux horizons.

Enfin, le concours joue un rôle pédagogique majeur. Chaque année, il constitue un tremplin pour les élèves-ingénieurs de l'Institut Agro Montpellier qui interviennent comme consultants auprès des candidats. Une expérience formatrice et professionnalisante qui renforce leur compréhension des enjeux de la filière et favorise leur insertion professionnelle.

CE CONCOURS À TROIS VOCATIONS

- **Pédagogique** : participer à la formation et la mise en réseau des élèves-ingénieurs en option viticulture - œnologie de l'Institut Agro Montpellier afin de favoriser leur insertion professionnelle.
- **Sociétal** : aider de jeunes entrepreneurs à s'installer durablement en tant que vigneron.
- **Patrimonial** : préserver l'activité viticole sur des terroirs menacés par l'urbanisation, la déprise viticole et ayant un fort potentiel viticole et une histoire.

UN ACCÉLÉRATEUR POUR LES LAURÉATS...

Depuis 2015, le Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir a été un véritable tremplin pour de jeunes vignerons, leur offrant les moyens d'accélérer le développement de leur domaine et de s'inscrire durablement dans le paysage viticole français. Grâce aux dotations attribuées, les lauréats du concours ont pu :

- **Moderniser leurs outils de production** : rénover ou construire des bâtiments dédiés à la vinification, à l'élevage et au stockage, mais aussi investir dans du matériel viticole et œnologique.
- **Développer leur activité commerciale** : aménager des espaces de dégustation et de vente, développer des activités d'œnotourisme, renforcer leur développement commercial.
- **S'adapter aux défis du futur** : planter de nouvelles vignes avec des cépages adaptés au changement climatique, ou renouer avec le patrimoine viticole local, en réintroduisant des cépages autochtones, parfois oubliés.



DOTATION

Le concours Vignerons et Terroirs d'Avenir est organisé sous l'égide de l'Institut Agro Fondation.

Par un don d'AdVini et du Crédit Agricole à la fondation, il est aujourd'hui doté d'une enveloppe de 80 000 € de gains, répartie en trois prix de 50 000 €, 20 000 € et 10 000 €. En plus de ces trois dotations financières, les lauréats se voient offrir un film professionnel dans lequel est présenté leur domaine.

Les sept candidats sélectionnés bénéficient d'un accompagnement par des élèves-ingénieurs en agronomie de 3^e année (option viticulture-oenologie) de l'Institut Agro Montpellier, et d'une journée de conseil autour de divers thèmes tels que la viticulture, l'œnologie, l'ampélographie, la gestion d'entreprise ou encore la stratégie commerciale. Cette journée est mise au service des candidats, par les collaborateurs experts d'AdVini et ses partenaires lors d'un séminaire de préparation.

LE JURY



Chaque année, le jury du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir est composé d'éminents professionnels représentatifs des métiers de la filière viti-vinicole et du lauréat du Premier Prix de l'édition précédente.

À l'occasion de la 10^e édition du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir, qui s'est tenu entre 2025 et 2026, le jury était composé de :

- **Marine Géronimi et Hector Clutier** - Domaine de Chamée - Lauréats du 1^{er} Prix de la 9^e édition du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir
- **Hervé Hannin** - L'Institut Agro Montpellier, Directeur du développement du Pôle Vigne et Vin à l'Institut Agro
- **Antoine Leccia** - AdVini, Président Directeur Général
- **Laetitia Buron** - Union de la Sommellerie Française (UDSF)
- **Samuel Brennetot** - Crédit Agricole S.A., Direction de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire / Expertise Vins et Spiritueux
- **Louis-Victor Charvet** - Bettane+Desseauve, Directeur Général

Depuis 2015,
le Concours Vignerons
et Terroirs d'Avenir a...



Impliqué près
de **412** élèves-
ingénieurs



Distribué plus
de **772 000 €**



Récompensé
28 lauréats

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

L'accès au concours est gratuit et réservé à toute personne majeure jusqu'à 40* ans ayant un projet d'installation ou de développement de leur domaine pour une activité de vigneron, diplômées de l'enseignement agricole ou avec une expérience significative dans le milieu du vin.

Les candidats sont invités à télécharger le dossier de candidature sur les sites web d'Advini et ses partenaires, et à consulter le règlement du concours.

Les pré-sélections des dossiers sont réalisées par les collaborateurs des partenaires impliqués dans le projet depuis plusieurs années.

Les examinateurs portent une attention particulière et attentive aux projets respectueux de l'environnement mettant en lumière des femmes et des hommes, un terroir et des traditions, tout en veillant à la solidité économique de l'entreprise qui prend part au concours.

La durabilité et pérennité du projet défendu seront ainsi évaluées tant dans ses ambitions environnementales et sociétales que son réalisme économique et capacité à s'inscrire dans le temps.

**Être âgé de moins de 41 ans au moment du dépôt de la candidature au concours*

CALENDRIER DE LA 11ÈME ÉDITION

INSCRIPTION

15 octobre - 15 décembre 2026

Les candidats sont invités à télécharger et compléter leur dossier de candidature jusqu'au 15 décembre (23h59).

SÉLECTION DE 7 DOSSIERS

Courant janvier 2027

7 dossiers sont sélectionnés et présentés aux élèves-ingénieurs de l'Institut Agro Montpellier.

SÉMINAIRE DE PRÉPARATION

17 mars 2027

Un séminaire de préparation au Grand Oral est organisé en présence des experts-métiers partenaires.

REMISE DES PRIX

18 mars 2027

Trois candidats sont récompensés par trois prix de 50 000 €, 20 000 € et 10 000 €.

ÉTUDE DES CANDIDATURES

15 décembre 2026 - 16 janvier 2027

Les dossiers sont étudiés selon une grille d'évaluation par le comité d'organisation.

ACCOMPAGNEMENT ÉTUDIANT

25 et 26 février 2027

Tutorat des 7 candidats par les élèves-ingénieurs de l'Institut Agro Montpellier pour structurer leur dossier de candidature.

GRAND ORAL

18 mars 2027

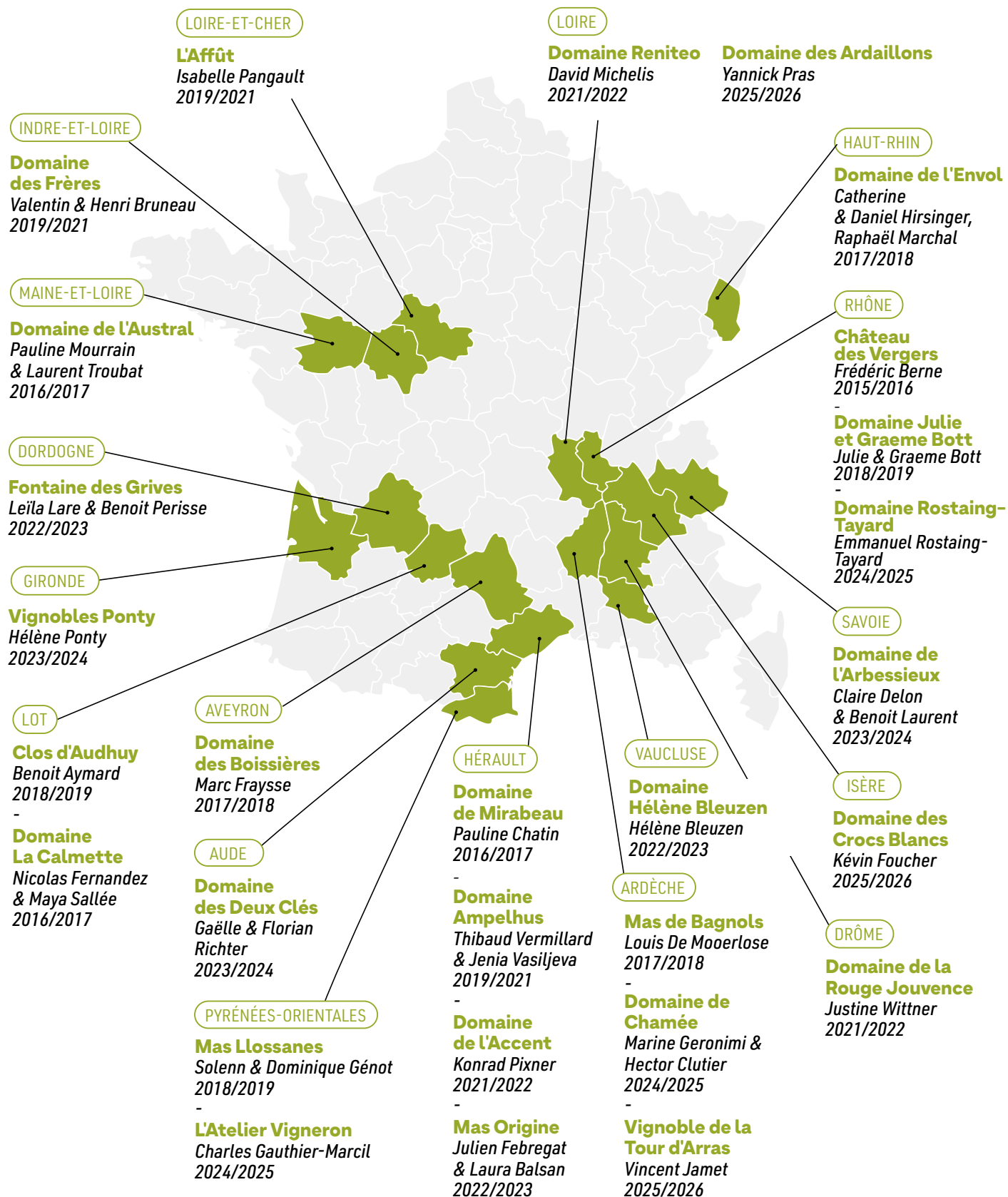
Les candidats défendent leurs projets devant un jury éminent composé de représentants des différents métiers de la filière viticole.



28 DOMAINES DISTINGUÉS DEPUIS 2015

Depuis le lancement de la première édition, 28 domaines issus de différentes régions viticoles françaises ont bénéficié de l'accompagnement du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir.

Découvrez les portraits des lauréats [en cliquant sur leur nom](#).



UN ACCÉLÉRATEUR POUR LES LAURÉATS

Le Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir a été un véritable tremplin pour de jeunes vignerons, leur offrant les moyens d'accélérer le développement de leur domaine et de s'inscrire durablement dans le paysage viticole français.

Grâce aux dotations attribuées, les lauréats du concours ont pu :

01

Moderniser leurs outils de production : rénover ou construire des bâtiments dédiés à la vinification, à l'élevage et au stockage, mais aussi investir dans du matériel viticole et œnologique.

02

Développer leur activité commerciale : aménager des espaces de dégustation et de vente, développer des activités d'œnotourisme, renforcer leur développement commercial.

03

S'adapter aux défis du futur : planter de nouvelles vignes avec des cépages adaptés au changement climatique, ou renouer avec le patrimoine viticole local, en réintroduisant des cépages autochtones, parfois oubliés.



VIGNOBLE DE LA TOUR D'ARRAS - VALLÉE DU RHÔNE VINCENT JAMET

Premier prix

Situé à Arras-sur-Rhône, en Ardèche, au cœur des Côtes du Rhône septentrionales, le Vignoble de la Tour d'Arras s'inscrit dans la continuité d'une exploitation familiale fondée par Catherine et Pascal Jamet. Depuis les premières plantations en appellation Saint-Joseph, le domaine s'est développé sur plus de huit hectares de vignes. Nourri par plusieurs années d'expérience, Vincent Jamet porte aujourd'hui un projet de reprise ambitieux, face aux défis climatiques, économiques et humains. Sur ces coteaux exigeants, il engage une transformation globale du domaine, avec un plan de restructuration visant à adapter le vignoble au changement climatique, améliorer la qualité des raisins et sécuriser les rendements.

Cette dynamique s'accompagne également d'un développement de la vente directe et de l'œnotourisme, afin de renforcer la viabilité économique de l'exploitation.

Son utilisation de la dotation ?

Contribuer à la construction d'un nouveau bâtiment, projet central de son installation. Ce futur caveau permettra d'améliorer les conditions de travail, de renforcer la visibilité du domaine et d'accueillir visiteurs et professionnels dans de meilleures conditions. Il soutiendra également l'équipement du lieu et le développement d'une offre œnotouristique, avec des aménagements dédiés aux cyclotouristes et à la valorisation du vignoble.





DOMAINE DES CROCS BLANCS - SAVOIE KÉVIN FOUCHER

Deuxième prix

Créé en 2023, le Domaine des Crocs Blancs est né de la rencontre entre Franck Masson, vigneron expérimenté, et Kevin Foucher, ancien professionnel de santé reconverti dans la viticulture. Implanté à Chapareillan, sur les contreforts du Mont Granier, le domaine s'étend sur six hectares conduits en agriculture biologique. Dans une logique de transmission et d'agriculture paysanne, proche de son terroir et de la nature, il s'appuie sur des pratiques inspirées de la biodynamie et des vinifications peu interventionnistes.

Le projet repose sur une vision engagée, alliant respect de l'environnement, adaptation aux enjeux climatiques et dimension sociale forte. Le domaine développe notamment une démarche inclusive visant à rendre le vin accessible aux personnes malvoyantes, grâce à l'intégration du braille sur les étiquettes et à la création de supports pédagogiques adaptés.



Son utilisation de la dotation ?

Accélérer plusieurs investissements structurants : sécuriser le vignoble face aux aléas climatiques avec l'installation de filets paragrêle, développer des outils favorisant l'accessibilité, améliorer l'accueil des visiteurs et moderniser le chai afin d'optimiser les conditions de travail et la qualité des vins.

DOMAINE DES ARDAILLONS - CÔTE ROANNAISE (LOIRE) YANNICK PRAS

Troisième prix



Son utilisation de la dotation ?

Contribuer à la construction d'une cave enterrée près du cuvage actuel, afin d'accompagner la croissance du domaine, d'améliorer les conditions de travail et de préparer son développement. La dotation soutiendra aussi des projets complémentaires : arbres fruitiers, vigne en pergola de cépages résistants et poulailler au cœur du village.

Créé en 2018 à Saint-Haon-le-Châtel, en Côte Roannaise, le Domaine des Ardaillons est porté par Yannick Pras, œnologue, rejoint par son frère Thibault. Implanté au pied de la cité médiévale, ce jeune domaine développe une viticulture biologique et agroécologique, attentive à la biodiversité, à l'ancrage local et à la valorisation d'un terroir granitique singulier. À la cave, les vinifications reposent notamment sur l'utilisation de levures indigènes.

Porté par une vision stratégique claire, le domaine poursuit sa structuration dans un contexte de montée en production, avec l'ambition de bâtir un modèle durable, résilient et profondément ancré dans son territoire.



LES PARTENAIRES



Fondé en 1872, AdVini est un groupe viticole international, porté par une âme familiale, un actionnariat visionnaire et humaniste et un formidable esprit d'entreprendre. Ainsi, depuis plus de 150 ans, AdVini embrasse tous les métiers de la filière vin. À la fois vigneron et producteur, acteur et expert de la supply-chain et distributeur dans le monde entier, AdVini perpétue un savoir-faire d'excellence et des traditions culturelles, en partageant sa passion du vin avec ses partenaires et en révélant la mosaïque des terroirs et des histoires qui la compose.

Profondément enraciné au cœur du vignoble en France et en Afrique du Sud, AdVini cultive l'autonomie de ses maisons, fédérées autour d'une raison d'être commune : « Agir chaque jour avec humanité, unis dans la diversité, pour la valorisation des Vignobles et des Hommes. »

Résolument engagé pour la durabilité de ses activités, AdVini s'évertue au quotidien à réduire l'impact environnemental de ses activités : tant à la vigne, où elle mène la transition agroécologique de ses vignobles, qu'au sein de ses sites de production, où sont pilotés étroitement consommation d'eau, performance énergétique et éco-conception de ses vins.



Le groupe Crédit Agricole est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Leader de la banque de proximité en Europe, le Groupe est également premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et troisième acteur européen en financement de projets. Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 157 000 collaborateurs et 27 423 administrateurs de Caisses locales et régionales, le groupe Crédit Agricole est une banque responsable et utile, au service de 54 millions de clients et 12,1 millions de sociétaires.

Grâce à son modèle de banque universelle de proximité – l'association étroite entre ses banques de proximité et les métiers qui leur sont liés –, le groupe Crédit Agricole accompagne ses clients dans leurs projets en France et dans le monde : banque au quotidien, crédits immobiliers et à la consommation, épargne, assurances, gestion d'actifs, immobilier, crédit-bail, affacturage, banque de financement et d'investissement.

Au service de l'économie, le Crédit Agricole se distingue également par sa politique de responsabilité sociale d'entreprise dynamique et innovante. Elle repose sur une démarche pragmatique qui irrigue tout le Groupe et met chaque collaborateur en action.



La fondation de l'Institut Agro a pour objectif de co-construire des projets structurants et durables entre les entreprises, les enseignants-chercheurs, les Alumni et les étudiants. Le « Concours Vignerons & Terroirs d'Avenir » illustre parfaitement les actions portées par la fondation et ses partenaires.

Depuis janvier 2022, l'Institut Agro (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) regroupe trois grandes écoles françaises d'agronomie : L'Institut Agro Rennes-Angers, L'Institut Agro Montpellier et L'Institut Agro Dijon. Ce grand établissement public se positionne comme un leader de l'enseignement supérieur dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement au plan national et international. L'Institut Agro rassemble désormais 6 000 étudiants (dont 3 000 élèves ingénieurs et 450 doctorants), 60 000 alumni, 1 400 personnels (dont 400 enseignants-chercheurs), 6 campus, 3 domaines agricoles et expérimentaux, 5 pôles thématiques, 35 unités mixtes de recherche et 19 chaires partenariales, une fondation, un réseau d'incubateurs d'entreprises, un centre d'enseignement à distance, une maison d'édition.

L'Institut Agro couvre l'ensemble des filières et thématiques végétales et animales, y compris la vigne et le vin, l'horticulture, l'halieutique et le paysage. Il offre une palette étendue de formations initiales (cursus ingénieur, master, doctorat, licence pro, bachelor) et continues, ainsi qu'une nouvelle direction d'appui à l'enseignement supérieur agricole dénommée Eduter. Il a vocation à être un acteur de 1^{er} rang, au plan national et international, dans l'accompagnement des transitions agro-écologiques, alimentaires et numériques à travers la formation, la recherche et l'innovation, le renforcement des capacités des acteurs des territoires et des filières, et l'appui à l'enseignement technique agricole, en collaboration avec ses partenaires de recherche, les universités, les entreprises, les collectivités et autres acteurs du monde socio-économique.





CONCOURS VIGNERONS & TERROIRS D'AVENIR



ADVINI
DES VIGNOBLES & DES HOMMES

Chloé Perinet - Responsable communication
chloe.perinet@advini.com

Louise Nicourt - Responsable développement durable
louise.nicourt@advini.com

 **L'INSTITUT
agro Montpellier**

Ghyslaine Besançon - Responsable communication
ghyslaine.besancon@institut-agro.fr

 **L'INSTITUT
agro Fondation**

Isabelle Massai - Responsable développement
isabelle.massai@institut-agro.fr